

PARIS : La digitalisation n'est plus une option mais une obligation pour les cabinets comptables

PARIS : Pour beaucoup de personnes, l'image de l'expert-comptable est celle d'un technicien qui facture une prestation purement technique : La traditionnelle » compta « .

PRESSE

AGENCE.fr

la lettre économique

Cette vision est erronée ! Rares sont les cabinets qui sont encore dans cet état d'esprit. Focus sur le cabinet Axens, qui est un cabinet de conseil et d'expertise-comptable qui mise sur des technologies d'avenir et la digitalisation.

La digitalisation au cœur de l'organisation et de la relation client

Avec la digitalisation, c'est l'émergence de nouvelles technologies qui vont toutes dans un seul et même sens : La simplicité, la rapidité et l'immédiateté. Un exemple : Fini les envois par courrier ! Aujourd'hui les clients prennent leurs documents en photos avec leur smartphone et nous les envoient directement après.

» Avec mes associés, nous nous efforçons d'écouter nos clients et de suivre leurs évolutions et leurs attentes. Au-delà de l'aspect technique lié à notre métier, il est important de s'ouvrir et répondre à ces nouveaux besoins. La digitalisation entraîne forcément une nouvelle réflexion sur l'organisation du conseil donné aux entreprises, le cabinet 3.0 est en marche à horizon 2020 « **souligne Pierre Billet, associé expert-comptable chez Axens.**

Il faut donc se doter d'outils adaptés pour répondre à ces nouveaux besoins :

Dématérialisation des échanges entre les clients / fournisseurs.

Outils de gestion et d'aide à la décision.

Outils connectés pour une disponibilité 24h/24h de leurs informations et leurs données (GED...).

Souplesse dans l'utilisation et la gestion des outils : gestion de la paie, facturation... Le tout en mode Saas. Plus de contrainte de mise à jour des logiciels et d'hébergement.

« Le plus important c'est d'être à l'écoute des besoins de nos clients, et donc des chefs d'entreprise. L'expert-comptable est un facilitateur et la digitalisation y participe. Par exemple, chez Axens, notre objectif pour 2018 est de proposer une application mobile 'tout en un' permettant à nos clients de consulter leurs documents, de nous en envoyer, d'avoir accès à leurs applications de comptabilité, de gestion etc... « **explique Pierre Billet.**

La digitalisation n'est plus une option mais une obligation

pour les cabinets d'expertise-comptable.

À propos :

Axens est un cabinet d'Expertise comptable et de commissariat aux comptes, implanté en région Rhône Alpes. 4 bureaux en Loire / Rhône / Haute-Loire.

Une centaine de collaborateurs et 8 experts comptables associés.

1700 clients / 340 mandats CAC / 600 clients en gestion de la paie.

6 pôles de compétence : Expertise comptable / Audit / Paie / Gestion / Droit des sociétés / Conseil fiscal et social.

**Besoin d'une information? Consultez :
<http://www.axens-audit.fr>**